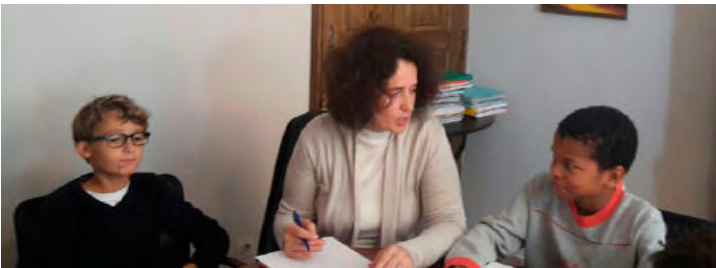


LES ENFANTS ET LE PROJET

Le samedi 15 octobre 2016, une rencontre entre les enfants de la commission extra-municipale des jeunes et le Maire a eu lieu en Mairie. Ce moment d'échange a été l'occasion de leur présenter le projet de restructuration du foyer Maurice Fost et de répondre à leurs questions sur ce sujet.



Pauline : "Que va-t-on rajouter ou modifier au foyer ?"

Réponse : "Nous allons ajouter un ascenseur et un escalier extérieur, modifier et améliorer les aménagements (toilettes et petites cuisines à chaque étage, placards), installer des équipements pour économiser l'énergie (panneaux solaires, système d'éolienne, éclairage adapté, chauffage, ventilation, ascenseur à récupération d'énergie...) et assurer l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Yuna : "Y aura-t-il une réfection de la façade et des peintures intérieures ?"

Réponse : "Oui, l'objectif de ces travaux est aussi de le rendre beau tout en gardant l'aspect industriel et en améliorant ses performances énergétiques avec l'isolation par l'extérieur et la rénovation de l'intérieur"

Gabin : "La salle des fêtes sera au rez-de-chaussée, de plain-pied ?"

Réponse : "C'est une bonne remarque et c'était notre souhait mais c'est impossible à mettre en œuvre à cause des piliers porteurs dans les salles du rez-de-chaussée mais surtout par l'insuffisance de la hauteur sous plafond !"

Thiaba : "Par qui sera utilisé le foyer ?"

Réponse : "Principalement par les associations, la municipalité et pour la location."

Mbissane : "Avez-vous envisagé de faire une terrasse sur le toit ?"

Réponse : "Non car des panneaux solaires pour produire de l'électricité y seront installés, une verrière remplacera un petit sur-toit (avec amiante) existant pour récupérer de la lumière."

Mbissane : "Comment allez vous organiser le parking ?"

Réponse : "3 places PMR devant le foyer plus une bonne de recharge pour véhicules électriques sont prévues et nous conservons les parkings existants."

Yuna : "Y aura-t-il des lampadaires?"

Réponse : "Certains sont déjà en place sur la route de la gare et de nouveaux sont prévus sur le bâtiment."

Baptiste : "Est-ce qu'il y aura une infirmerie accessible de l'extérieur (Pumptrack) ?"

Réponse : "C'est une très bonne idée. Il est question d'installer une boîte à pharmacie dans les toilettes accessibles de l'extérieur et le défibrillateur.

Tous : "L'arbre à vent®, qu'est-ce que c'est ?"



Réponse : "C'est un équipement qui permet de produire de l'énergie, c'est un produit nouveau et français. Chaque feuille est une mini-éolienne, silencieuse qui fonctionne aussi bien quand il y a très peu de vent que par grand vent. C'est aussi un "clin d'œil" au moulin à vent.

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Le choix de la municipalité s'est porté sur deux installations complémentaires :

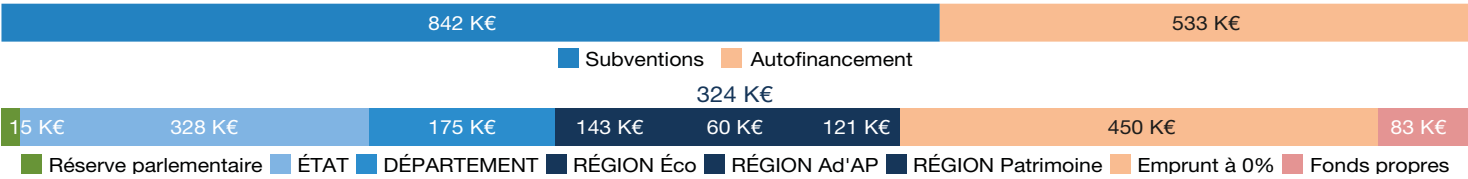
- une toiture photovoltaïque d'une surface de 117 m² pour une production annuelle estimée à 24 383 Kw
- une éolienne type "arbre à vent®" pour une production d'électricité d'environ 5 400 Kw par an.

Cette production d'énergie renouvelable est destinée à l'auto-consommation mais avec la revente du surplus, la commune peut espérer une recette de 1 600 €/an.

LE MONTAGE FINANCIER

Le montant prévisionnel de l'opération, études comprises, est de 1 375 000 € HT.

À noter que l'AdAP (Agenda d'Accessibilité Programmé) déposé en préfecture a quantifié le coût pour la seule mise en accessibilité de l'espace Maurice Fost à 342 K€. Le montage financier est le suivant (voir schéma ci-dessous).



N° SPÉCIAL
DÉCEMBRE 2016

Le Bulletin
Municipal !
www.venejan.fr

VÉNÉJAN

Ne pas jeter sur la voie publique

Création graphique et impression - REPROCONCEPT® - 30130 Pont-Saint-Esprit - 04 66 90 73 75 - Crédit photo : KVA Nîmes - Maire de Vénéjan

Le Futur
Espace
Maurice Fost



CHOIX ARCHITECTURAL

LES ENFANTS ET LE PROJET

LE MONTAGE FINANCIER

Édito



"Restructuration du Foyer M. Fost".

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons eu l'occasion de présenter le projet de restructuration dans tous ses détails lors d'une réunion publique le vendredi 2 décembre.

En complément, j'ai le plaisir de vous proposer ce bulletin municipal spécial sur le futur bâtiment rénové que nous avons souhaité accessible, producteur d'énergie renouvelable, respectueux de l'environnement et esthétique.

Un projet pour lequel nous avons obtenu un fort soutien financier de l'État, de la Région, du Département et du Député Patrice Prat.

LA DÉCISION DE RÉNOVER

Nous avons fait le choix de restructurer et de rénover le bâtiment, une ancienne usine EDF datant de 1932, en valorisant son caractère industriel initial. Le site a été, pendant une période, la base principale du sud de la France pour la surveillance par hélicoptère des lignes très haute tension. En 1997 l'édifice est devenu un lieu socio-éducatif destiné aux activités associatives et dénommé en 2009 Foyer Maurice Fost.



La restructuration permettra une mise en conformité de l'accessibilité et de la sécurité incendie, d'aller au delà de la réglementation thermique en vigueur pour les bâtiments existants et optimisera l'usage des locaux.

La décision d'entreprendre une rénovation plutôt que de réaliser un projet neuf donne l'occasion de valoriser le patrimoine, la structure et de bénéficier d'une plus grande superficie d'utilisation (700 m² environ). Ce choix permet d'avoir un projet à faible empreinte carbone, d'éviter des frais de fonctionnement supplémentaires et la question du devenir du bâtiment si on en avait construit un nouveau.



LE CHOIX ARCHITECTURAL

Le projet de rénovation de l'Espace Maurice Fost s'articule autour de 4 axes :

- "Sortir" les accès du bâtiment et les centraliser dans une nouvelle structure desservant les trois niveaux (parvis d'accès, ascenseur, escalier) et ainsi moderniser l'ensemble.
- Ouvrir le bâtiment sur le village en créant des baies vitrées et des terrasses sur les façades est et sud.
- Mettre en valeur le caractère industriel du bâtiment par notamment l'utilisation de la trémie en toiture pour créer une verrière et rappeler la fonction historique de l'ancienne usine EDF avec la production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques...).
- Volonté de faire de cet édifice un Bâtiment à Énergie POSitive (BEPOS) avec une sur-isolation pour réduire la consommation d'énergie et des systèmes innovants de production d'énergie renouvelable.

LE + ÉNERGIE :



une borne de recharge accélérée pour voitures électriques sera implantée devant le bâtiment ainsi qu'une prise permettant la recharge de vélos électriques.

LA PROCHAINE ÉTAPE

Le foyer étant situé à environ 800 m du centre village, le développement des déplacements doux est à l'étude pour permettre l'accès en toute sécurité à ce nouvel espace de loisirs intergénérationnel comprenant la piste de Pumptrack, le parcours de santé (bientôt déplacé sur ce site), l'espace naturel attenant et le futur Espace Maurice Fost.

L'ESPACE MAURICE FOST : UN PATRIMOINE MODERNISÉ DÉDIÉ AU "BIEN VIVRE ENSEMBLE"



INFO +

Le suivi des travaux sera disponible sur le site www.venejan.fr



Légende :

1. Des volumes restructurés et pratiques.
2. Des façades modernisées et embellies.
3. Des pièces réaménagées et agréables.

